

Livret d'accueil de l'ELMA

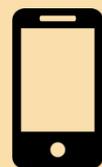


Equipe de liaison et de
mobilité en addictions
(ELMA)

mars 2024



Rue du Bugnon 23 A
1011 Lausanne



Tél. +41 21 314 84 00



www.chuv.ch



Prof. Yasser Khazaal
Médecin chef SMA
Responsable de l'ELMA

Bienvenue à l'ELMA

« Vous rejoignez aujourd'hui l'Équipe de liaison et de mobilité en addictions (ELMA). Je tenais à vous souhaiter la bienvenue dans cette nouvelle expérience professionnelle.

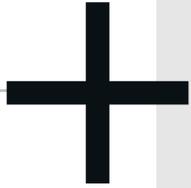
Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre unité et de faire connaissance avec nos valeurs, méthodes de travail et votre nouvel environnement professionnel.

Vous retrouverez dans ce livret les réponses à un certain nombre de vos questions. N'hésitez pas à vous adresser directement à vos collègues ou à votre personne référente pour obtenir des éléments d'informations complémentaires.

Nous vous souhaitons la bienvenue parmi nous !



Sommaire



- Contexte institutionnel
- Mission du SMA
- Prestations du SMA
- Les valeurs du SMA
- La charte institutionnelle du CHUV

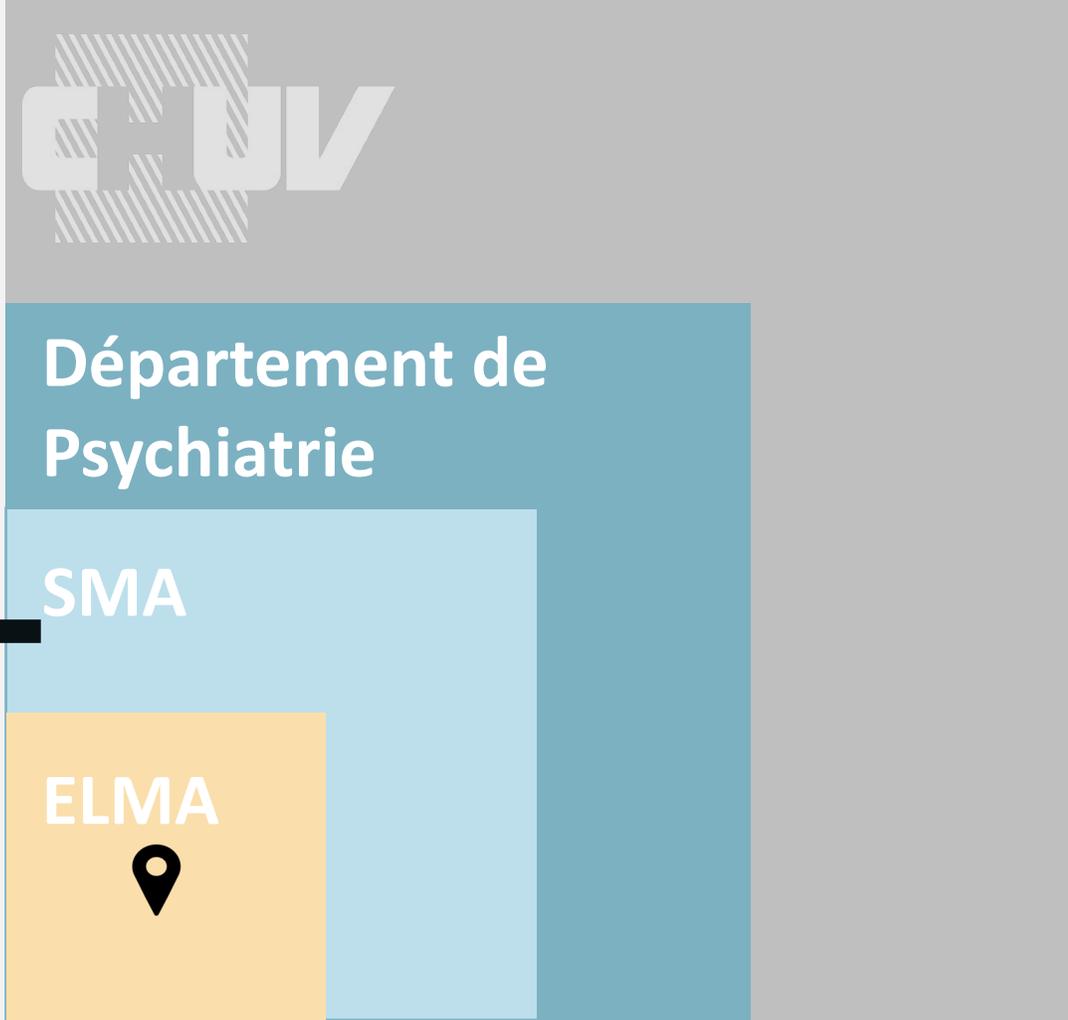
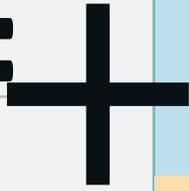
- Le travail de l'ELMA
- Vos collègues de l'ELMA
- Votre responsable hiérarchique
- Votre mission et tâches
- Vos lieux de travail
- Votre suivi RH

- Coaching et intervision

- Projet pilote
- Collaboration directe addiction

- Informations pratiques 1/2
- Informations pratiques 2/2
- Check list – premier jour
- Check list – première semaine
- Check list – premier mois
- Check list – premier semestre

Contexte institutionnel



L'ELMA est une unité du service de médecine des addictions (SMA), service qui fait partie du département de psychiatrie du CHUV.

Mission du SMA

Service de médecine
des addictions
(SMA)

Le service de médecine des addictions (SMA) est l'un des onze services du département de psychiatrie du CHUV qui compte environ 1600 collaboratrices et collaborateurs.

Le SMA a pour mission d'accueillir et accompagner toute personne qui s'interroge sur ses conduites addictives avec ou sans substances, ainsi que ses proches. Il est par ailleurs au service des patients et des équipes soignantes du CHUV confrontés à une problématique addictive. Parallèlement, il a comme mission d'être le centre de formation de référence pour les questions liées aux addictions pour le CHUV et les partenaires externes.



Prestations du SMA

Le SMA regroupe des prestations ambulatoires, hospitalières et de liaison. Il assure des suivis addictologiques interdisciplinaires mettant en lien des compétences somatiques, psychiatriques et sociales.

Ambulatoire

La Polyclinique

La Consultation de Chauderon

Le Dispositif Cantonal d'Indication et de Suivi en Addictologie (DCISA)

Le Centre du jeu excessif

L'Unité socio-éducative

L'Unité de traitement des addictions (UTAd), Nord vaudois

La consultation des proches

La consultation couple et famille en médecine des addictions

Hospitalier

L'Unité hospitalière de médecine des addictions (UHMA)

Liaison



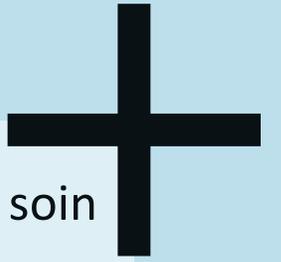
L'Equipe de liaison et de mobilité en addictions (ELMA)

La Liaison hospitalière

Les valeurs du SMA

Trois valeurs
fondamentales orientent le
travail des collaboratrices
et collaborateurs du SMA
au quotidien.

- **L'alliance thérapeutique** désigne la co-construction de la relation de soin avec le patient. C'est un élément clé pour établir une confiance réciproque, faire des choix thérapeutiques concertés et viser son rétablissement
- **Le sens du service public** et du bien commun, dans une approche humaniste et scientifique, guident les prises de décisions dans le souci d'une utilisation efficiente des ressources publiques.
- **L'ouverture** sur la communauté, le travail en partenariat et la coopération avec des entités hors de l'institution sont fondamentaux pour la pratique d'une psychiatrie nouvelle, orientée vers une approche communautaire. Son but est de privilégier l'hôpital pour les soins aigus et de suivre les patient-e-s sur leur lieu de vie dès que leur état de santé le permet.



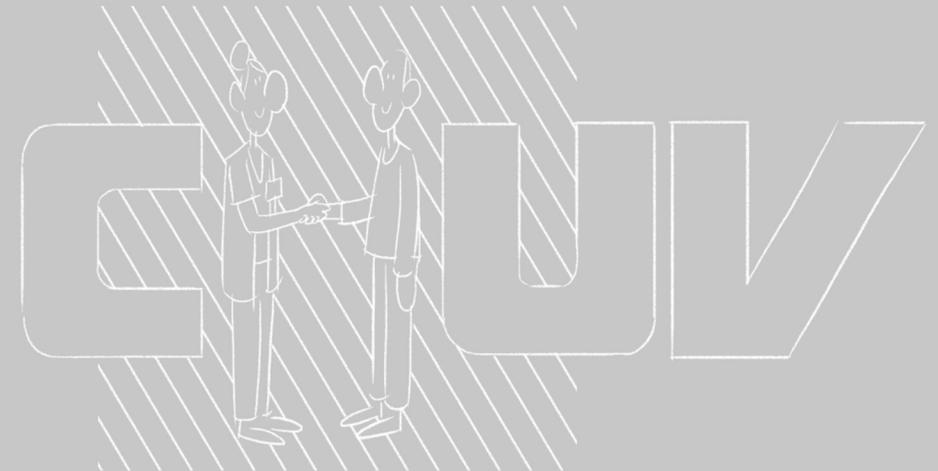
La Charte institutionnelle du CHUV

Depuis 2023, le CHUV s'est doté d'une [Charte institutionnelle](#) (pdf), avec pour crédo «**La relation à l'autre, une priorité pour tous**».

En tant que collaborateur ou consultant, il est primordial d'en prendre connaissance, car elle pose les jalons de votre relation aux patientes et patients, à leurs proches, ainsi qu'à vos collègues.

Direction générale

La charte



La relation à l'autre,
une priorité pour toutes et tous



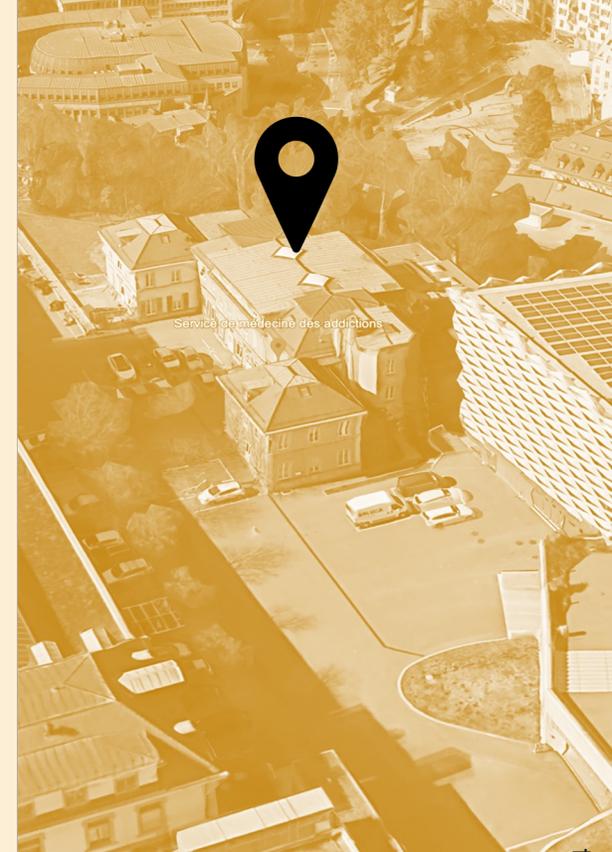
L'ELMA intervient dans les situations qui nécessitent une haute coordination des soins en lien avec une phase critique de transition (sortie d'hôpital, entrée en foyer, transition d'âges et entrée en EMS, passage inter-institution) ou une situation de complexification de la prise en charge.

Un accompagnement spécifique et soutenu en période de crise ou en période de transition favorise le maintien en soins et/ou un accès facilité aux soins médicaux, psychiatriques et sociaux. Il permet de diminuer les nouvelles hospitalisations, tout en soutenant l'auto-détermination des personnes.

Le travail de l'ELMA

Construire des ponts

Tisser des liens



Vos collègues de l'ELMA

- Dre **Mélanie de Almeida** | melanie.de-almeida@chuv.ch | Cheffe de clinique psychiatre | 079 556 76 06
- Dr **Yoris Demars** | yoris.demars@chuv.ch | Chef de clinique interniste | 079 556 16 38
- **Laurence Jaccard** | laurence.jaccard-broye@chuv.ch | Infirmière | 079 556 50 15
- **Jacqueline de Heller** | jacqueline.de-heller@chuv.ch | Infirmière | 079 556 87 18
- **Jérémie Michel** | jeremie.michel@chuv.ch | Infirmier | 079 556 42 96
- **José Winkler** | jose.winkler@chuv.ch | Éducateur | 079 556 24 78
(absent le lundi)

Votre responsable hiérarchique



Loïc Menneret

Adjoint à la direction des soins et Infirmier chef de service

079 556 01 35

Loic.Menneret@chuv.ch

Loïc est votre référent au sein de l'ELMA.

Au début de votre activité,

Il vous mettra en contact avec les partenaires de l'ELMA

- Il vous assignera un·e collègue pour former un binôme

Par la suite,

- Il validera votre planification hebdomadaire et réceptionnera le reporting du travail effectué

Il est la personne qu'il faudra informer:

- en cas de retard
- d'absence
- de maladie ou d'accident

Il est à votre disposition:

- **si vous deviez rencontrer des difficultés dans l'accomplissement de vos tâches et/ou avec vos collègues**

En cas d'absence, ou dans l'impossibilité de l'atteindre, vous vous adresserez – pour les questions urgentes – à sa suppléante:
Mme Alice Diebolt | ICUS sur l'unité hospitalière (UHMA) | **079 556 38 18**

Vos débuts à l'ELMA

Pour bien débiter



jumelage

Un temps de **jumelage** vous sera proposé durant les 6 premières semaines qui suivent votre engagement. Ce temps vous permettra de découvrir le rôle et les fonctions des case managers de l'ELMA et des médecins.

Une **formation** au plan de crise conjoint (PCC) vous sera délivrée dans les semaines qui suivent votre arrivée.

formation

binôme

Vous travaillerez en **binôme**.
Toutefois, le travail en binôme n'est pas permanent, mais ponctuel (lors du démarrage de la rencontre ou lors d'une première évaluation à domicile ou en cas de situation spécifique qui nécessite une intervention accompagnée par le référent principal du patient).

Votre mission et tâches

Le cœur de
votre travail

En tant que **Pair-aidant·e addictions (PAA)** vous vous appuyerez sur votre savoir expérientiel pour soutenir le/la patient·e dans son rétablissement et amènerez un regard complémentaire auprès de vos collègues de l'ELMA.

Vous serez sera amené·e à effectuer les tâches suivantes :

- Favoriser le suivi en deuxième ligne des patient·e·s
- Favoriser la coordination lors des transitions
- Contribuer à l'identification des besoins, des ressources et des forces afin de soutenir le processus rétablissement de l'utilisateur et l'orienter vers les structures adéquates

Parce que votre engagement prend place dans le cadre d'un projet pilote, il est essentiel de bien documenter vos activités à l'aide des **supports de reporting** qui vous seront transmis.

Soutenir le
rétablissement

Promouvoir les
PCC / cartes
réseaux

Favoriser les
transitions

Documenter
votre activité



Dans le cadre de votre mission, vous serez amené à vous déplacer sur différents sites lausannois et vaudois.



Pensez à vous procurer, dès le début de votre activité, un abonnement de bus (TL zone 11-12).

Il vous sera remboursé



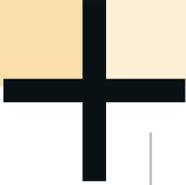
Vos lieux de travail

 les plans sont téléchargeables. Cliquez sur «pdf»

Des **entretiens d'évaluation** seront menés par votre responsable hiérarchique à 3 mois, 12 mois (mi-parcours), 18 mois et à la fin de votre mission.

D'autres **rencontres quadripartites**, destinées à s'assurer de la bonne collaboration au sein du projet pilote, seront agendées à 6, 9, 15 et 21 mois . Vous y retrouverez votre responsable hiérarchique, SYSTMD et le GREA (qui finance ce projet). Ces rencontres pourront également être l'occasion d'aborder ensemble, avec un chargé de recherche du SMA, des thématiques spécifiques.

C'est l'entreprise de location de service avec laquelle vous avez signé votre contrat de travail qui est chargée du **paiement de votre salaire** et de la transmission mensuelle de votre fiche de paie.



Votre suivi RH

Coaching et intervision



Un appui
pour progresser

Un temps de coaching vous sera proposé de manière régulière par l'association SYSTMD. Ces périodes seront décomptées dans vos heures de travail.

L'objectif de ce coaching est de renforcer vos compétences et ajuster votre posture pour vous sentir de plus en plus à l'aise dans votre rôle de pair-aidant·e addictions au sein de l'ELMA.

Le coaching sera réalisé p. ex. sous forme de :

- Rencontres individuelles autour de la collaboration ELMA-PAA et/ou lors d'une situation complexe
- Participations individuelles et/ou en groupe à des interventions
- Interventions sur le terrain
- Participations aux interventions proposées par l'association Re-pairs



Gaël Lehmann
Coordinateur
SYSTMD

079 835 09 55
gael.lehmann@sys
tmd.ch

Projet pilote

Pour une
professionalisation de la
pair-aidance



Votre engagement auprès de l'ELMA s'inscrit dans le cadre d'un projet pilote destiné à évaluer l'apport de la pair-aidance addictions au sein d'une structure hospitalière comme le SMA. Son objectif est de faciliter la diffusion de **vos rôle pionnier de pair-aidant·e·s addictions** à d'autres structures hospitalières et, à terme, contribuer à la professionnalisation de celui-ci.

Pour cette raison, le report de vos activités et votre participation active à la recherche conduite par le SMA sont aussi importantes que votre engagement quotidien auprès des patient·e·s, de leurs proches et de vos collègues.



**Christophe
Al Kurdi**

Chef de projet
GREa

c.kurdi@grea.ch

Collaboration directe addiction

Le projet pilote du CHUV auquel vous prenez part, est l'une des composantes d'un projet plus large « collaboration directe addiction », financé par Promotion santé Suisse (PSCH).



www.promotionsante.ch



Soutien de projets Prévention dans le domaine des soins

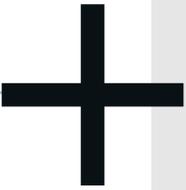
Projet «Collaboration directe addiction»

Accueil > Prévention dans le domaine des soins > Soutien de projets > Projets soutenus > Projet «Collaboration directe addiction»



Informations pratiques

1/2



- **Horaires de travail:** de 8 à 17 h avec 30 minutes de pause le midi (12h15 -12h45). 42h30 hebdomadaire.
- Le bâtiment, Bugnon 23 A, est ouvert de 8h30 à 17h
- Un **badge** sera remis. Il fait office de clés.
 - En cas d'oubli, s'adresser à un collègue pour l'ouverture de la porte
 - En cas de perte, annoncer au plus vite celle-ci à son référent. Le badge sera désactivé
- Le **colloque hebdomadaire** se déroule les jeudis de 9h à 10h30, à la verrière ou à la salle BU23 04 002 (rez-de-chaussée Bugnon 23A)
- **Vacances:** 5 semaines jusqu'à 60 ans, puis 6 (à déposer le 1^{er} mois d'activité)
- **Retard/absence:** En cas de retard, avertir son responsable hiérarchique (ou sa suppléante)
- **Maladie:** Pour une absence maladie de plus de 2 jours ouvrés, communiquer à votre responsable un certificat médical.

Informations pratiques 2/2

- **Cafétaria:** dans bâtiment Agora (rue du Bugnon 25 a). Rez-de-chaussée. Horaire d'ouverture 8h-13h30. Repas 11h30-13h30.
- **Cafétaria Cery:** dans la Nouvelle clinique. Le repas à la cafétaria se paient avec le badge qui peut être crédité sur place sur des bornes automatiques. Le badge permet d'avoir les repas au tarif collaborateurs . Ouvert de 8h30-13h30. Repas de 11h30 à 13h30
- **Collations:** Il existe d'autres endroits pour les collations (sandwich / boissons). Se renseigner auprès des collègues.

Check list

1/4

Premier
jour



✓ J'ai rencontré mon responsable hiérarchique et connais mes activités de la semaine

✓ Je sais à qui m'adresser en cas de retard / d'absence

J'ai pris connaissance et paraphé:

✓ le cahier des charges

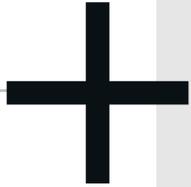
✓ la charte institutionnelle du CHUV

✓ la convention de collaboration

Check list

2/4

Première
semaine



- ✓ J'ai rencontré mon coach et arrêté avec lui mon prochain RDV

Je dispose de:

- ✓ Un badge
- ✓ Un accès à un ordinateur

- ✓ Je me suis procuré un abonnement de bus pour la région lausannoise (zone 11-12)

Les outils de reporting suivants m'ont été communiqués et leur usage explicité:

- ✓ Retours sur coaching/intervision
- ✓ Saisie des activités quotidiennes
- ✓ Saisie des trajets (hors abonnement TL)

Check list

3/4

Premier
mois



J'ai suivi les formations:

- ✓ PCC
- ✓ Rédaction d'une carte réseau

Je dispose de:

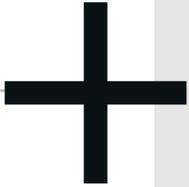
- ✓ Une adresse email pro
- ✓ Un accès à SOARIAN (pour la rédaction de notes à l'attention de vos collègues)

- ✓ J'ai arrêté la date de mon premier entretien d'évaluation (3e mois)
- ✓ J'ai annoncé mes périodes de vacances pour les 12 mois à venir

Check list

4/4

Premier
semestre



✓ J'ai participé à mon premier entretien d'évaluation

J'ai arrêté avec mon responsable les dates:

- ✓ de mes entretiens d'évaluation (12^e, 18^e et 24^e mois)
- ✓ des rencontres quadripartites (6^e, 9^e, 15^e et 18^e mois)